

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inserions 1^{er} page 10 fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Hebdomadaire Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France 15 fr. - Etranger 20 fr.

LA LEÇON D'UNE ÉMEUTE

Une abominable tuerie a ensanguiné Constantine; la foule déchaînée s'est montrée dans toute sa hideur; des femmes sans défense, des enfants innocents ont été odieusement égorgés sans pitié, et leurs biens ont été anéantis pour le seul plaisir de détruire parce qu'un ivrogne avait uriné, de sa fenêtre, sur le mur de la mosquée. Ah! les beaux exemples des ém-utiers, qui veulent donner des leçons à nos gouvernants, ont bien porté leurs fruits. C'est très gentil de briser les grilles, de rosser le guet et de mettre au défi tel ou tel parti de gouverner, mais les derniers des menants peuvent en faire autant, et ils viennent de nous montrer que dans l'art de massacrer et de saccager ils peuvent rendre des points à tous ceux qui prétendent se faire justice eux-mêmes.

Si encore cette sanglante affaire pouvait servir de leçon à nos humanistes en chambre qui recherchent toujours qui a distribué les cartouches quand la troupe a fait son devoir; cette fois-ci on en est à se demander pourquoi soldats et agents étaient désarmés, car il est évident qu'il vaut mieux mitrailler cinq cents assassins que de leur laisser égorgé un seul innocent.

Consécutifs à la crise, les troubles dans la rue ont tendance à se généraliser dans tous les pays. Ce qui se passe en Autriche, en Espagne, en Allemagne se passera demain en France et chez nous, si ceux qui ont la responsabilité du pouvoir et la charge de maintenir l'ordre, manquant de décision ou attendant pour agir d'être couverts par leurs supérieurs.

On ne se fait pas justice soi-même, les manifestations dans la rue dégénèrent toujours en tuerie quand le moindre incident exalte la colère qui bout dans l'âme des mécontents. Or des mécontents il y en a toujours, soit que le pain soit trop cher, soit même qu'il soit trop bon marché. Le bonheur des uns fait le malheur des autres et comme nous sommes au siècle des syndicats, des associations et des corporations les hommes vivent groupés par catégories qui ont des intérêts communs; rien n'est donc plus facile que de découvrir des sujets de mécontentement.

Les meneurs qui ont intérêt à s'emparer de l'âme naïve des foules ont vite fait, suivant les circonstances, d'amener, qui au cimetière, qui à la Résidence, qui dans les souks, leurs bandes de braillards. Tout cela c'est du pur fascisme, qu'on le veuille ou non; la marche sur Rome n'a pas eu d'autre origine, heureusement pour l'Italie qu'une main de fer a discipliné tous ces mécontents et a canalisé toutes ces forces vers un idéal qui est ce qu'il est, mais qui tient fort pour le moment. De même en Russie, Lénine a su fixer la fureur d'une populace déchaînée vers un but; la réalisation grandiose de la mise en commun de tous les biens de la terre. On aboutira ou on n'aboutira pas, la question n'est pas là. Il faut croire et espérer, car ces deux mots ont toujours été la base de toutes les religions, et pendant ce temps-là la roue tourne...

Nous sommes à la croisée des chemins, la France Républicaine sauvera-t-elle les conquêtes de la grande Révolution ou bien, faute de chefs, faute de décision, allons-nous voir se perpétuer des émeutes d'autant plus sanglantes qu'a tous les degrés de l'échelle la censure de l'autorité sera plus complète. Avoir peur des responsabilités, s'écarter d'experts, recueillir l'avis de tous les intéressés, ne prendre une décision, enfin, que quand l'affaire n'intéresse plus personne, telle est en général, la méthode de ceux qui parviennent au sommet de la hiérarchie.

Avec de tels hommes tout n'est-il pas à craindre à une époque où, groupés par professions, producteurs et salariés descendant sur le forum pour imposer leur volonté.

habilement stylés et dûment organisés, ont les meilleures raisons de présenter la contre-partie et de s'opposer, même par la force, aux prétentions de ceux qui deviennent trop encombrants.

La presse ne montre au public dans toutes les affaires que ce que l'on voit habituellement au théâtre, la face qui est destinée aux spectateurs; or ce sont les coulisses qui seraient intéressantes à visiter, mais il n'y a que le gratin de la haute finance, quelques gros industriels, certains membres influents du parlement ou du gouvernement qui ont leurs entrées du côté des artistes, si bien que tous les événements qui surgissent restent inexplicables le plus souvent, pour le bon peuple des badauds.

Il en résulte que l'opinion publique s'égare, trop souvent, sur de fausses pistes, les esprits s'échauffent, les uns rendent les juifs responsables de toutes les misères, les autres s'en prennent aux fonctionnaires et au gouvernement. Chacun a son programme et ses méthodes de redressement, mais, en définitive, ceux qui possèdent voudraient conserver ce qu'ils ont, d'autres voudraient retrouver leur splendeur passée et ceux, trop nombreux, qui ont toujours tiré le diable par la queue voudraient bien goûter un peu de l'assiette au beurre. S'il était possible de satisfaire tout le monde on aurait la paix; ce moyen-là paraît bien aléatoire, il ne reste que l'autre moyen qui consiste à maintenir l'ordre par la force en s'évertuant à obtenir un standard de vie acceptable pour l'ensemble de la collectivité.

CIVIS.

BULLETIN

Le Malthusianisme Tunisien

Le « Cri Marocain » signale qu'un décret vient de paraître au « Journal Officiel Tunisien » qui organise l'arrachage volontaire ou forcé des vignes dans la Régence, et il sait à ce sujet de très justes réflexions :

« En Afrique du Nord, le pays du monde le plus propre pour la culture de la vigne, on va arracher la vigne pour ne pas déplaire à la viticulture méridionale française.

« Ce qui n'empêchera pas la France d'importer des vins de Grèce, d'Italie, d'Espagne, etc..., qui ne valent probablement pas ceux qu'elle achèterait en Tunisie.

« Et le reste du monde est là; il n'y a pas que la France. »

Si la Tunisie, à laquelle autrefois on adjurait les futurs colons de planter de la vigne, d'abord parce qu'elle était d'un bon rendement, et ensuite parce qu'un pays planté en vigne donnait au terrain une vue réjouissante avec sa verdure, n'avait pas suivi ce bon conseil que donnait M. Charles, inspecteur de l'Agriculture, composant à lui seul toute l'Administration de l'Agriculture, qu'aurait été ce pays ?

A peu près un désert coupé çà et là de quelques oliviers ou de caroubiers, un désert, quoi, où personne n'aurait voulu rester tant la chaleur y était atroce et fatigante. Il faut avoir vécu ces temps-là pour comprendre ce qu'était la Tunisie au début du Protectorat.

Il est évident que nous ne parlons pas de Tunis, car elle a toujours été à peu près ce qu'elle est aujourd'hui, mais de l'intérieur où sur des kilomètres et des kilomètres on ne voyait pas un arbre, l'indigène les ayant tous massacrés.

Avec la vigne, le climat est devenu plus doux, les étés, quoique pénibles, y sont plus supportables, et c'est cette vigne qu'on veut faire arracher pour donner satisfaction aux électeurs de M. Barthe et de quelques autres parlementaires des régions méridionales ?

C'est insensé, c'est même un scandale. Aussi, malgré le décret, nous pensons qu'on n'arrachera que les pieds de vigne impropres à la production comme il y en a dans les terrains bas et marécageux de certaines parties du territoire, là où rien ne poussait autrefois.

Le décret a donné satisfaction aux anti-

Vins naturels

et vins chimiques

Nous recevons cet article plein de bon sens d'un de nos abonnés, article que nous nous empressons de publier, certain qu'il intéressera nos lecteurs :

En 1929, lorsque la crise des céréales commença à se faire sentir sérieusement, je dis aux producteurs du blé : « Faites faire du bon pain ». On y a pensé cette année, et j'ai consommé un tiers de plus de bon pain, je ne dois pas être le seul.

Depuis déjà longtemps les viticulteurs se battent contre ce qu'ils appellent la crise qui n'est qu'une évolution de l'économie mondiale motivée par la surproduction et aussi une sous-consommation de vin, les buveurs d'eau augmentant chaque jour.

Contre la surproduction, on ne peut trouver que des moyens empiriques et injustes. Quant à la sous-consommation, elle est le fait en grande partie des viticulteurs. A eux aussi, je puis dire : « Faites du bon vin ».

La science, lorsqu'elle s'adresse à la surproduction, fait merveille. Il n'en n'est pas ainsi dès qu'il s'agit de la qualité. Pour surproduire, elle inventa toutes sortes de bouillies, toutes sortes de poudres, elle changea du tout au tout la technique de la fabrication du vin au moyen de produits chimiques. Elle réglementa la fermentation, la fixation et la conservation des vins. Pour le besoin de la cause, elle déclara toutes ces pratiques parfaites et excellentes pour notre santé. Malheureusement, nos estomacs ne sont pas de son avis; ils protestent. Le vin est indigeste; résultat : il engendré la mauvaise humeur et la neurasthénie; sans compter les maladies des estomacs faibles d'où l'abandon du vin et la recherche des eaux minérales.

Nos pères ne regardaient pas à toutes ces complications; ils faisaient de la culture naturelle; les raisins rouillés faisaient du vin de distillerie ou du vinaigre. La fabrication se faisait avec soin et d'elle-même, ce qui ne se fixait pas et ne se conservait pas disparaissait de la consommation; c'était la sélection. Mais ce qui restait donnait la joie de vivre à celui qui en buvait; aussi les consommateurs ne s'en lassaient jamais; si bien qu'on a vu les aubergistes donner à boire à volonté à raison d'un sou l'heure. Heureux temps où l'homme voyait à peu de frais tout en rose et ne rêvait qu'à la joie.

Je me demande pourquoi l'Office des Vins et le Service des Fraudes n'auraient pas des dégustateurs et ne supprimeraient pas de la circulation les mauvais vins rouillés et les vins indigestes. Ils pourraient donner des primes aux bons vins. Sans doute, il y a les concours; mais vraisemblablement ils ne doivent primer que les moins mauvais vins ou, par une aberration du goût, les trouvent-ils parfaits ?

Viticulteurs ! Aidez-vous, faites du bon vin; s'il donne la joie, tout le monde en voudra, même les musulmans.

LE VIEUX COLON.

Après le Congrès de Nice

Un de nos amis, de passage à Nice lors du Congrès dit national des instituteurs, nous écrit son écoeurement de ce qu'il a vu dans les rues de cette ville.

Six ou sept cents instituteurs ou communistes mêlés au cortège défilant dans les rues de la ville, drapeau rouge en tête, et chantant l'Internationale sous l'œil indifférent de la police et des autorités ! C'était scandaleux !

Nous ne reviendrons cependant pas pendant des semaines et des semaines, comme le fait « Tunis Socialiste », sur le cas de ces fonctionnaires remis à la disposition de la Métropole pour être sortis de leur rôle d'instituteurs.

Nous tenons cependant à leur faire savoir que nous avons entendu des socialistes dire : « Cela commence par deve-

tunisiens, autre chose est de le mettre en application. Un malthusianisme, il n'en faut point ici.

P. L.

Opinions

nir assommant, ils devraient comprendre que toute la Tunisie ne s'intéresse pas au cas de ces messieurs qui, après tout, rentrent chez eux, en France, où ils seraient allés le jour où l'heure de la retraite aurait sonné pour eux. »

Mais que dire de ce Loubet qui, malgré son éloignement de Tunis, est désigné par ses pairs pour les représenter au Congrès de Nice ?

Se solidariser-ils donc tous avec le quatuor ?

Si oui, le Gouvernement devra en prendre note et, à la première manifestation, les renvoyer chez eux.

Dans le numéro du 16 avril courant nous relevons dans les colonnes de notre confrère social-syndicalo-communiste les passages suivants du représentant de la Tunisie, qui sont à retenir, et c'est du reste ce que nous écrivait notre ami de ce qu'il avait vu à Nice :

« Précédés des drapeaux rouges des syndicats confédérés et unitaires, du Parti Socialiste, du Parti Communiste et de l'A. R. A. C., plusieurs milliers de manifestants (syndiqués, socialistes, communistes, ligueurs des Droits de l'Homme, pacifistes, anciens combattants) ont défilé dans les rues de Nice et ont déposé des fleurs au Monument aux Morts. »

Toujours le même système : on multiplie par dix le nombre des présents et l'on arrive à avoir 7.000 manifestants, alors qu'en réalité, en comptant bien, il y en avait tout juste 700.

Mais peu importe le nombre, ce qu'il y a de pénible dans ces manifestations, c'est de voir le drapeau rouge remplacer le drapeau tricolore, chanter l'Internationale au lieu de la Marseillaise.

Il n'y a donc plus de police dans votre ville, Monsieur le docteur Médecin, député-maire de Nice ?

Si oui, pourquoi art-elle laissé faire, pourquoi ne s'est-elle pas interposée pour empêcher cette saloperie de manifestation ?

P. L.

La question des vins algériens et tunisiens

La question des vins algériens et tunisiens, mais plus particulièrement des nôtres, avait été envisagée par l'honorable M. Ajam, ancien sénateur, ancien sous-secrétaire d'Etat, au cours d'un voyage en Algérie-Tunisie en 1928 dont il rendit compte dans une conférence en Sorbonne, devant trois mille auditeurs. L'honorable parlementaire s'est exprimé ainsi au sujet de nos vins nord-africains :

« Arrivons à une question plus délicate, semble-t-il : celle des vins. Ici, je vais peut-être me trouver en désaccord avec ceux de nos viticulteurs méridionaux qui redoutent toujours la concurrence des vins algériens et tunisiens, et Dieu sait si les viticulteurs méridionaux sont puissants !

« Il n'y a pas très longtemps, je faisais en Algérie la promenade de la Mitidja en compagnie du distingué M. Brunel, directeur de l'Agriculture. Nous contemplions ensemble les espaces immenses de terrain et découvrons devant nous à perte de vue des hectares et des hectares toujours couverts de vigne. Devant ce spectacle, j'exprimais à M. Brunel et mon étonnement et ma crainte, car il n'y a rien de dangereux comme la monoculture.

« Mon interlocuteur, qui partageait mon appréhension, fut cependant obligé de me répondre : « Oui, je crains comme vous que les colons du nord de l'Afrique ne plantent trop de vigne. Mais empêchez donc un cultivateur de produire la marchandise qu'il vend le plus cher sur le marché. Ce sont là des choses qu'aucun gouvernement ne peut prohiber, et il ne faut pas oublier que l'Algérie est devenue riche surtout par la vigne. »

« On m'a cité, par ailleurs, ce fait qu'un colon — il est vrai que c'est un des mieux outillés — a vendu sa récolte de 1928 moyennant la modeste somme de 20 millions de francs.

« Pour moi, étant rapporteur du budget de l'Algérie en 1914, j'ai connu un domaine aux environs de Blida dont on ne pouvait trouver 300.000 francs. J'ai appris dernièrement qu'il venait d'être vendu 4 millions et demi, ce qui, même avec un franc dévalorisé, est une somme vraiment coquette.

« L'Algérie s'enrichit donc par ses vi-

gnobles. J'ai interrogé moi-même colons et marchands de vin sur leurs intentions; ils m'ont répondu : « Nous n'avons nullement l'intention de faire concurrence à la France. D'ailleurs, nous le voudrions que nous ne le pourrions pas parce qu'elle finirait par nous opposer une barrière protectrice infranchissable. Mais la consommation du vin s'augmente en Europe et dans tous les pays du monde, sauf évidemment dans la malheureuse Amérique sèche. Par conséquent, nous espérons devenir les fournisseurs du monde entier et, sous ce rapport, les producteurs méridionaux ne pourront sans doute pas élever d'objections. » Le conflit du vin, ainsi que les précédents, doit donc, ce me semble, être écarté à son tour. »

L'honorable parlementaire avait vu juste et prédit ce qui se passerait deux ou trois ans après.

Les 30 millions du sénateur d'Alger, M. Duroux, fils d'un ancien gendarme, ne sont pas étrangers à cette situation.

Que les électeurs d'Alger s'en souviennent aux prochaines élections sénatoriales d'Alger.

X...

Echos & Nouvelles

LE RETOUR DU RESIDENT GENERAL

Malgré la chaleur que nous subissons depuis le début du mois, M. Peyrouton n'a pas hésité à quitter les frais ombrages de Baréges pour rejoindre son poste, et c'est la première fois qu'on voit un Résident rentrer en août.

Il est vrai que la situation du pays laisse fort à désirer et sa présence était de nature à calmer les esprits et à donner de l'espoir.

Et c'est avec le plus vif plaisir que tous l'ont vu débarquer de l'El Bihar mercredi à Tunis.

Nous ne saurions trop le féliciter au nom de la colonie française qui l'attendait comme le messie.

MARIAGE

Le 27 courant sera célébré à Saint-Germain le mariage de Mlle Madeleine Demoulin, institutrice, fille et belle-fille de nos amis Mme et M. Bourdiol, secrétaire en chef du Commissariat central et conseiller municipal de Saint-Germain avec M. Pierre Chupin, ancien élève de notre Ecole d'Agriculture, colon en Indochine.

Les nouveaux mariés s'embarqueront le 3 septembre à Marseille pour Saigon. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux et nos sincères félicitations aux parents.

LA BANQUE DE L'ALGERIE CONSENTE-ELLE A DIMINUER LE TAUX DE SON ESCOMITE ?

La « Dépêche Tunisienne » dit non; d'autres journaux disent oui.

Qui croire ? Un communiqué officiel serait le bienvenu.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort à Bizerte, où il résidait depuis longtemps, de notre excellent ami M. Richard Carrarasi, entrepreneur, ancien membre de la Chambre de Commerce. C'est une perte pour Bizerte.

Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Les événements de Constantine

Comme un coup de foudre, des événements graves, sérieux, se sont produits à Constantine, entraînant des morts et des blessés.

Et ces événements survinrent, alors qu'aucune autorité n'était présente au chef-lieu du département voisin, ce qui s'explique par la période des vacances.

Mais, heureusement, notre ami M. Emile Morinaud, député-maire, n'était pas au Touquet; il se trouvait dans ses propriétés de Djidjelli, à 150 kilomètres de Constantine.

Dès qu'il fut prévenu, il se rendit immédiatement à Constantine où il prit en mains la direction des forces policières, et bientôt, grâce à son énergie, l'émeute était réduite à l'impuissance.

Mais ce qui nous étonne, c'est que ce mouvement ait pu se produire à Constantine, et il a fallu le geste inconvenant

Un militaire de confession israélite pour mettre le feu aux poudres. Celui-ci peut être fier de son œuvre, mais ses coreligionnaires doivent l'être moins.

Compagnie P.-L.-M.

De Nice à Besançon en auto-car

Le Jura, la Savoie, le Dauphiné, les Alpes provençales dont la renommée n'est plus à faire, ont chacun leur caractère propre et leur pittoresque bien déterminé; pour en apprécier les nuances, il convient de les visiter au cours d'un même voyage.

Ce voyage, vous pouvez d'ailleurs l'effectuer dans les meilleures conditions de confort et de sécurité en utilisant les services d'auto-cars P.L.M. des routes du Jura et des Grandes Alpes qui, de Nice, peuvent vous conduire à Besançon en 4 jours si vous êtes pressé, par les Gorges de Daluis, Briançon, Saint Jean de Maurienne, Chamonix, Genève; en 5, 6 ou 7 jours si vous l'êtes moins, par Guillestre, Briançon, Grenoble, Aix-les-Bains, Annecy, Chamonix, Evian, Genève; en un temps plus long si vous le désirez puisque vous avez la faculté de vous arrêter entre deux étapes pour visiter les alentours en rayonnant, à votre guise, dans les auto-cars des services locaux.

Un voyage effectué à loisir, sans souci, dans un bon fauteuil, quelle réalisation plus délicate pouvez-vous faire d'un rêve longtemps caressé.

Pour les brochures, billets et renseignements, s'adresser au Service Commercial du P.-L.-M., en Algérie, 3, rue Dumont d'Urville, à Alger, ou au Bureau de Voyages Hignard Frères, 65, avenue Jules Ferry, à Tunis.

LES BILLETS D'ARRIERE SAISON POUR STATIONS THERMALES ET CLIMATIQUES

Sont délivrés du 15 août au 30 septembre 1934.

La réduction accordée est de 20 à 30 %, suivant la classe et l'importance du parcours.

Possibilité de prévoir pour le voyage de retour un itinéraire différent du voyage d'aller.

Les cartes d'excursions à prix réduits délivrées du 1^{er} juin au 30 septembre pour la Savoie, le Dauphiné, le Jura, la Bourgogne, le Morvan, l'Auvergne, les Cévennes, le Languedoc, la Provence permettent d'atteindre la région choisie, d'y circuler à volonté et de revenir ensuite au point de départ.

Pour tous renseignements s'adresser au Service Commercial du P.L.M. en Algérie, 3, rue Dumont d'Urville à Alger ou au Bureau de Voyages Hignard Frères, 65, avenue Jules-Ferry, Tunis.

Avis

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le vendredi vingt et un septembre 1934 à 10 heures du matin, à la requête de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual de la Tunisie, à Tunis, ayant M^r Perussel, comme avocat-défenseur, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, 76 bis, Boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier « Vacher » N. 34.574, situé dans le Contrôle Civil de Tunis, Caïdat de la banlieue.

Cet immeuble a une superficie de quatre-vingt-cinq hectares, quatre-vingt-deux ares, soixante-six centiares (85 ha. 82 a. 66 ca). Il est formé par les lots ruraux N. 25 et 25 bis du lotissement de Revoil et les lots suburbains N. 39, 40, 41 et 43 du lotissement de Bordj Khodja.

La propriété comprend une maison d'habitation, avec dépendances et des plantations de vignes, le tout situé sur le lot N. 26 bis.

Mise à prix..... 220.000 francs

Les personnes, désirant participer aux enchères, devront déposer, dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

Administration des Habous

Avis de Constitution d'Echange

CAIDAT DE LA BANLIEUE

Le lundi 10 septembre 1934, à neuf heures du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous à la mise en adjudication pour

ECHANGE

de : 1^o Deux olivettes dites l'une « Oued-El-Hma » comprenant 173 oliviers, et accusant une contenance approximative de 3 ha., l'autre « El-Houla » comprenant 40 oliviers et ayant une superficie de 1 hectare 70, les deux sises dans le forêt du Mornag et relevant des fondations

des Hezbs, des Muezzins de la mosquée de Bab Djazira el Barrani, et de la Mghara.

Mise à prix 36.980 francs.

2^o Une olivette dite « El Agab » comprenant 55 oliviers et une carrière de sable, à Kerch-el-Ghaba, habous de la Grande Mosquée, et accusant une contenance approximative de 1 h. 65.

Mise à prix 8.125 francs.

3^o Une olivette dite « El Hilla » à Kerch-el-Ghaba, comprenant 21 oliviers, habous du Mesjed Bou-Slah, et accusant une contenance approximative de 48 ares.

Mise à prix 3.000 francs.

Pour consulter le Cahier des Charges s'adresser au Bureau Foncier n° 28 à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, Tunis.

Administration des Habous

Constitution d'Enzel

Le jeudi 30 août 1934 et les jeudis suivants non fériés, à neuf heures du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous, à la constitution d'enzel du

LOTISSEMENT

de 6 lots de 222 m² à 344 mètres carrés du terrain dit El Barnoussa, titre foncier n° 13201, sis à proximité de la Manouba, habous Sidi-Erassas.

Pour consulter le Cahier des Charges et le plan de lotissement s'adresser au Bureau Foncier numéro 28, à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, Tunis, et pour visiter l'immeuble s'adresser à Si Mokhtar Farhat, à l'Administration des Habous.

LOTIERIE NATIONALE

Prix du Billet 100 Francs

Tirage le 2^e Tranche : MARDI 2 Octobre

Un LOT de CINQ MILLIONS de Frs

20 GROS LOTS DE CHACUN UN MILLION

40 lots de 300 000 francs

80 lots de 100 000 francs

400 lots de 50 000 francs

400 lots de 25 000 francs

4 000 lots de 10 000 francs

40 000 lots de 1 000 francs

400 000 lots de 200 francs

Les billets sont en vente aux caisses suivantes :

TRESORERIE GENERALE

RECETTES DES REGIES FINANCIERES

RECETTES DES POSTES

Administration des Habous

Constitution d'Enzel

CAIDAT DE BIZERTE

Il sera procédé le samedi 1^{er} septembre 1934, à neuf heures du matin, à la Niabat des Habous de Bizerte, à la constitution d'enzel, par voie d'enchères publiques, du

LOTISSEMENT

de 10 lots de 222 m² à 344 mètres carrés du terrain sis à Zarzouna, banlieue de Bizerte, sur la route de Menzel Jenil, habous de la zaouia Benat El Khanek, T. F. n° 7137 et de la parcelle dite « Saniet Kaboura », zone de culture de Ras-Djebel, habous des lecteurs et muezzins de la Grande Mosquée, d'une contenance approximative de 5 hectares, 40.

Mise à prix..... 1.500 francs

Pour prendre communication du cahier des charges et du plan, s'adresser au Bureau Foncier, n° 28, à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, Tunis.

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS

Liquères de premier choix - Vins en gros SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI Récompensés à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

— 0 — 7, Rue Amilcar — TUNIS — 0 —

sert ses repas fixes avec Clois de l'Archevêché, café et service compris à 12 francs.

Service à la grande carte à des prix imbattables. Spécialités pour banquets avec bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.

On prend des pensionnaires

Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches et mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39. Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte

Compagnie Tousse) Services Maritimes entre Tunis et Marseille

Départ de Tunis le jeudi à midi; Départ de Marseille le mardi à 10 heures; Arrivée à Marseille le vendredi à 16 heures; Arrivée à Tunis le mercredi à 14 heures; Départs supplémentaires de Tunis les dimanches 1, 8 et 15 juillet à midi, et de Marseille les 22, 29 septembre à 10 h. (même horaire).

Pour frets et passages : S'adresser aux bureaux de l'Agence : 8, rue d'Alger, à TUNIS.

Les Agents PEDELUPE & PIETRA

Station Thermale de KORBOS

Ses Hôtels remis à neuf,

avec chauffage central, eau courante chaude et froide et grand confort

NOUVEAUX TARIFS REDUITS

A partir du 1^{er} juin au 15 octobre,

réduction de 50 %

sur les locations d'habitations

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELLIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires

4, Rue de Flandres - TUNIS

TOUS LES JOURS LISEZ

« EXCELSIOR »

Administration des Habous

Il est donné avis au public que le samedi 1^{er} septembre 1934 à 9 heures du matin, il sera procédé à l'Agence des Habous de Bizerte à la mise en adjudication, pour cession à enzel, de :

1^o neuf lots de 222 à 344 m² environ d'un terrain situé à Zarzouna hors Bizerte, sur la route de Menzel Abderrahman sur des mises à prix variant entre 282 et 602 fr. par an;

2^o un terrain dit saniet Kaboura à Ras-Djebel, d'une contenance de 5 ha 40 environ sur une mise à prix de 1.500 francs;

3^o onze lots de henchir Fajel ben El Kablia, sis au Khalifalik du Tik, cheikhat de Kabina El Oula caïdat de Bizerte;

4^o un lot de henchir Zouaouine, sis au cheikhat de Ras Djebel caïdat de Bizerte.

Le dimanche 2 du même mois, il sera procédé dans les bureaux des Habous de Mateur à la mise en adjudication, pour cession à enzel, de lots de henchir Djebira, sis au caïdat de Mateur, habous Si Khelil Agha.

Le mercredi 5 du dit mois, il sera procédé à l'Agence des Habous de Béja à la mise en adjudication, pour cession à enzel de maisons et boutiques en ruine, sises à Béja sur des mises à prix variant entre 9 et 650 fr. par an.

Pour des plus amples renseignements s'adresser au bureau foncier n° 28 de l'Administration des Habous, aux Agences de Béja et Bizerte et l'Oukalat de Mateur.

Hamman.Lif

Etablissement Thermal Municipal ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.

et de 14 h. à 18 h.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE

TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Ave Al-Djazira, 41

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos

12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs

Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia

Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedi, du matin - Départs de Bizerte pour Marseille

les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(28^e ANNÉE)

28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas

d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....

L'acquisition la plus sûre.....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamмам-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS

Téléph. 10.49

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés

Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :

TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR

MONASTIR - Sfax - SOUSSE

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE.

DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments

de COFFRES-FORTS

- Dépôt de Golis -

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

3, rue Léon Roches

TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT

7. Simon

TUNIS

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.55

Paul JARMON, Docteur en Pharmacie,

Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux

à la Faculté de Médecine de Toulouse,

Pharmacie d'ordonnances : Produits

puris. Prix modérés. Livraisons à domicile.

Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général

de la FARINE LAROUSSE

V. DARVAUX

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements

Civils et

Militaires

Rayon spécial

de décorations

et insignes

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe

docteur de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Maisons recommandées

artificiers - Ancienne maison Paonessa Père

et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur

rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de

Tunis des gares, des bateau, de la poste,

te, des théâtres - Cuisine réputée à prix

fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoh

Mentoro et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue

Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros

détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout

ce qui concerne la Toilette pour hommes,

- M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre

et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis)

Grands Magasins de Nouveautés du

« Petit Paris », Avenue de France, Tunis

- Brami Frères et Cie, propriétaires.